# GROUPE LA POSTE Plan annuel accessibilité numérique année 2023

## Périmètre : i-TEAM – Corporate

Dans le cadre du
schéma pluriannuel
d’accessibilité numérique
années 2022 à 2024

Version du 26/01/2023

**Sommaire**

[1 Introduction](#_Toc100753212)

[2 Plan annuel](#_Toc100753213)

[3 Mise à jour](#_Toc100753214)

[4 Contact](#_Toc100753215)

[5 Détail Plan annuel 2023](#_Toc100753216)

### Introduction

L’article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l’égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ([Article 47 – loi n° 2005-102](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000037388867/2021-01-01)) rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d’être accessible à tous.

La loi fait obligation de publier un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et actions mises en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l’Accessibilité).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites et applications du Groupe la Poste / i-TEAM a été publié le 1er Septembre 2021 et est disponible à la consultation à cette adresse : [Documentation accessibilité numérique | La Poste Groupe](https://www.lapostegroupe.com/fr/documentation-accessibilite-numerique).

### Plan annuel

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'action qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l’année courante ainsi que l'état de suivis de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2023 associé au schéma pluriannuel 2022-2024.

Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2023, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

### Mise à jour

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence.

Ce plan a l’historique de mise à jour suivant :

* N° de mise à jour : 001 en date du 16/09/2022 - Création
* N° de mise à jour : 002 en date du 26/01/2023 - Mise à jour suite interruption d’activité d’un auditeur

### Contact

Ce document est publié sous la responsabilité du référent accessibilité numérique :

* Christophe Gordet,
* Adresse de contact : ***referent-an.i-TEAM@laposte.fr******.***

Toute question doit être adressée par mail à l'adresse ci-dessus.

### Détail Plan annuel 2023

Les évènements récurrents, périodiques ne seront pas suivis en objectifs.

Le détail de ce plan annuel est le suivant :

* Sujet « recensement, suivi mise en accessibilité numérique projets »
	+ Mise à jour périodique du tableau de suivi des mises en AN
	Moyens annuel : 10 jours.
	+ Suivi, points avec directions de i-TEAM
	Moyens annuel : 16 jours,
	Objectif SMART : 18 points d’échange.
	+ Sous-total moyens annuel sujet « recensement, suivi mise en accessibilité numérique projets » : 26 jours.
* Sujet « participations au processus achat »
	+ Elaboration critères, clauses d’achats (consultations et AME)
	Moyens annuel : 10 jours.
	+ Participation notation candidats (consultations et AME)
	Moyens annuel : 11 jours.
	Objectif SMART : Participation 10 consultations criblées sur sollicitations
	+ Conventions établies avec nos opérateurs, délégataires ou partenaires :
	Moyens annuel : 5 jours.
	+ Assistance POC (Proof of concept) :
	Moyens annuel : 14 jours.
	+ Assistances, accompagnements diverses :
	Moyens annuel : 4 jours.
	+ Sous-total moyens annuel sujet « participations au processus achat » : 44 jours
* Sujet « sensibilisations et formations »
	+ Formations expert en AN – prise de poste
	Moyens annuel : 9 jours,
	Objectif SMART : 3 Formations réalisées.
	+ Elaboration sensibilisations et formations ciblées
	Moyens annuel : 11 jours,
	Objectif SMART : 1 sensibilisation, formation élaborée.
	+ Sensibilisations, formations internes ciblées
	Moyens annuel : 13 jours,
	Objectif SMART : 13 sensibilisations et formations internes effectuées.
	+ Formation obligatoire concepteurs/développeurs Front : Coder en AN
	Moyens annuel : 100 jours,
	Objectif SMART : 32 développeurs front/fullstack formés.
	+ Sous-total moyens annuel sujet « Sensibilisations, formations internes ciblées » : 133 jours.
* Sujet « audits de conformité »
	+ Réalisation d’audits
	Moyens annuel : 168 jours,
	Objectif SMART : 25 audits réalisés.
	+ Plannifications audits et pilotage
	Moyens annuel : 15 jours.
	+ Sous-total moyens annuel sujet « Audits de conformité » : 183 jours.
* Sujet « assistances projets et contributions »
	+ Tests utilisabilités applications et documentations
	Moyens annuel : 9 jours,
	Objectif SMART : 9 tests effectués.
	+ Contrôles inopinés utilisabilité
	Moyens annuel : 24 jours,
	Objectif SMART : 20 contrôles effectués.
	+ Tests et recettes applications
	Moyens annuel : 55 jours.

Objectif SMART : 3 applications suivies en tests et recettes

* + Assistances, accompagnements projets divers
	Moyens annuel : 31 jours
	+ Sous-total moyens annuel sujet « Assistances projets et contributions » : 119 jours.
* Sujet « outillage technologie d’assistance et assistance utilisateurs »
	+ Assistance utilisateurs
	Moyens annuel : 3 jours,
	Objectif SMART : 4 assistances utilisateurs effectuées.
	+ Packaging solutions NVDA, TADEO, DRAGON
	Moyens annuel : 4 jours
	Objectif SMART : 3 mises à jour technologies d’assitance
	+ Sous-total moyens annuel sujet « Outillage technologie d’assistance et assistance utilisateur » : 7 jours.
* Sujet « communication et animation »
	+ Veille sur l’accessibilité numérique
	Moyens annuel : 24 jours.
	+ Préparer & animer les séances zoom technique AN
	Moyens annuel : 12 jours.
	+ Promouvoir l'accessibilité à i-TEAM et ses bonnes pratiques
	Moyens annuel : 14 jours,
	+ Animation de l’équipe TEAMS sur l’AN
	Moyens annuel : 12 jours,
	+ Mise à jour schéma pluriannuel et plan d’action
	Moyens annuel : 4 jours,
	Objectif SMART : 2 mises à jour.
	+ Préparation, participation, suivi recommandations init comité d’architecture
	Moyens annuel : 12 jours.
	+ Préparation et tenue des réunions de briefs
	Moyens annuel : 10 jours.
	+ Comités et ateliers (GAN, ateliers, …)
	Moyens annuel : 32 jours,
	Objectif SMART : 15 préparations, participations comités.
	+ Interventions externes référents
	Moyens annuel : 12 jours,
	Objectif SMART : 20 interventions externes effectuées.
	+ Communications, interventions diverses (CODIR, …)
	Moyens annuel : 8 jours,
	Objectif SMART : 8 préparations, interventions CODIR effectuées.
	+ Sous-total moyens annuel sujet « Communication et animation » : 140 jours.

Les moyens annuel totaux engagés sont à hauteur de 652 jours.